



42-52 rue de la Py – 75020 Paris – france@ccmm.asso.fr – www.ccmm.asso.fr – 01 44 64 02 40

Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle 2022, à l'attention des candidats déclarés et candidats potentiels,

Mesdames : Nathalie Artaud, Anne Hidalgo, Marine Le Pen, Valérie Pécresse, Christiane Taubira, Marie Cau, Hélène Thouy, Clara Egger.

Messieurs : Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon, Yannick Jadot, Fabien Roussel, François Asselineau, Nicolas Dupont-Aignan, Arnaud Montebourg, Florian Philippot, Philippe Poutou, Eric Zemmour, Eric Drouet, Fabrice Grimal, Anasse Kazib, Gaspard Koenig, Georges Kuzmanovic, Alexandre Langlois, Pierre Larrourou, Gilles Lazzarini, Antoine Martinez, Antoine Waechter.

Salses le Château, Le 13 janvier 2022

Madame la candidate, Monsieur le candidat,

Vous avez manifesté votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

Notre association a bien sûr des attentes – qui n'ont pas beaucoup changé depuis 2017 –, si ce n'est qu'elle sera encore plus vigilante sur le caractère réaliste, réalisable et opérationnel des éléments en matière de politique associative.

Le Centre Contre les Manipulations Mentales (CCMM-Centre Roger Ikor), fondé en 1981, appelle le futur président de la République à écrire « un nouveau chapitre de la lutte contre l'emprise mentale et les dérives sectaires » à travers le maintien, le développement et la mise en œuvre de mesures concrètes. Force est de constater qu'en période électorale ces sujets ne sont pas abordés par les différents candidats.

Et pourtant, de nombreuses dérives sont constatées plus particulièrement, dans les champs de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle, ce qui peut engendrer parfois une véritable économie souterraine, un entrisme à la fois dans les sphères publique et privée. Elles constituent une véritable menace pour la démocratie.

Le CCMM considère que la réponse des pouvoirs publics face à ces phénomènes est globalement insuffisante. Au regard de cet état de fait et de l'ampleur et essor du phénomène sectaire tel que constaté actuellement dans notre société en France, souligné par le dernier rapport de la MIVILUDES, le Centre Contre les Manipulations Mentales Centre Roger Ikor, souhaite connaître quels seraient vos engagements aujourd'hui en ce domaine :

- Reconnaissez-vous le secteur associatif comme une réalité incontournable, porteur majeur de lien social, formé de citoyens organisés, détenteurs d'une réelle puissance de parole – l'un des piliers de la République – organe vivant de la démocratie et défendant nos valeurs républicaines ?
- Vous engagez-vous à transformer profondément les relations entre l'État et les associations (aux plans national, régional départemental, communal) pour que ces dernières deviennent, plus qu'hier, des vecteurs de citoyenneté et d'égalité et soient de même reconnues comme de vrais acteurs de terrain dignes d'intérêts pour les Préfectures, ses représentants et tous les services de l'État au niveau local ?
- Vous engagez-vous à maintenir les aides actuelles et à dégager de nouveaux crédits pour notre association afin de poursuivre et développer nos actions d'aide, de soutien et d'assistance aux victimes et à leurs familles, de soutenir nos missions de prévention notamment auprès des jeunes et d'information auprès des acteurs sociaux pour une meilleure sensibilisation de l'opinion publique ?

Concernant la MIVILUDES :

- Une réforme de la lutte contre les dérives sectaires au niveau étatique paraissait-elle nécessaire ? vous semble-t-elle bien menée ?
- Trouvez-vous opportun le rattachement de la MIVILUDES au DG-CIPDR ? L'ensemble des associations de lutte contre l'emprise mentale et les dérives sectaires s'interroge sur le bien-fondé d'une telle mesure et constate :
 - Un risque de paralysie
 - Un budget de fonctionnement insuffisant
- Vous engagez-vous à rétablir la MIVILUDES dans son rôle d'instance interministérielle et à la soutenir dans ses actions spécifiques au bénéfice de tous les citoyens, dans le respect des droits individuels de chacun mais aussi des lois républicaines ?
- Vous engagez-vous à renforcer par des moyens financiers et humains la MIVILUDES, afin de lui donner les moyens attendus pour observer et analyser le phénomène sectaire, coordonner l'action préventive et répressive des pouvoirs publics à l'encontre des dérives sectaires, et informer le public sur les risques et les dangers auxquels il est exposé ?

Au plan juridique :

- Vous engagez-vous à renforcer les dispositifs publics de vigilance et de lutte contre les « dérives sectaires » au niveau local, notamment en incitant les Préfets à les respecter (tenues effectives de réunions départementales annuelles sur le sujet avec participations des associations spécialisées) ?

- Vous engagez-vous à renforcer la loi About-Picard (12 juin 2001) et les dispositions de protection en faveur des victimes ? :
 - Jurisprudence à étendre : recevabilité des familles à déposer plainte pour abus de faiblesse ;
 - Pour un nouveau mode de protection civile, le recours au juge des majeurs protégés ;
 - Introduction de la manipulation mentale dans le code civil comme vice du consentement ;
 - Introduction de la mise sous emprise mentale préjudiciable comme délit autonome.

La réforme de l'ENA et de la haute fonction publique s'oriente vers une formation en tronc commun pour l'ensemble des hauts fonctionnaires, dont les magistrats. Serait-ce là l'opportunité d'intégrer une formation relative à l'emprise mentale et aux dérives sectaires ?

Vous engagez- vous, en matière de santé publique, à être vigilant à l'égard des médecines dites alternatives ?

Le Centre Contre les Manipulations Mentales se tient à votre disposition pour vous présenter, ses missions, ses propositions et son combat contre l'emprise mentale et les dérives sectaires et aussi de vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Francis Auzeville

Président national du CCMM

Membre du Conseil d'orientation de la Miviludes

